

Cérémonie de clôture de la 21^{ème} promotion des conseillers pénitentiaire d'insertion et probation

Et de la 33^{ème} promotion des moniteurs de sport

ENAP

Madame la représentante du Préfet

Madame la directrice de l'Enap

Mesdames et messieurs les élus, les autorités judiciaires, civiles et militaires

Mesdames et messieurs

C'est un grand plaisir pour moi d'être présente parmi vous à l'occasion de la cérémonie de fin de formation de la 21^{ème} promotion de conseiller pénitentiaire d'insertion et probation et de la 33^{ème} promotion des moniteurs de sport.

Je voudrais saluer votre engagement à tous !

A vous moniteurs de sport,

Je voudrais dire combien c'est une chance de pouvoir allier sa passion à son métier. C'est une opportunité pour l'administration de pouvoir s'appuyer sur vos compétences et votre engagement.

Le sport tient une place particulière en détention, la pratique physique et sportive contribue à l'équilibre de la personne et à sa réinsertion.

La politique de la DAP, en la matière, est très volontariste, elle s'organise autour de 2 axes prioritaires que sont :

- La poursuite du partenariat avec le ministère chargé des Sports (MS) et avec les fédérations sportives afin de contribuer à l'augmentation et à la diversification de l'offre sportive en faveur des personnes détenues. Ainsi, 20 fédérations sportives ont signé une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec l'administration pénitentiaire. Des contacts réguliers sont entretenus avec la direction des sports et les responsables des fédérations, contribuant ainsi au développement des disciplines proposées en détention.
- L'organisation et l'accompagnement de projets sportifs nationaux et interrégionaux avec le soutien de partenaires privés, je vous en cite quelques-uns :
 1. La fédération française de basket-ball organise chaque année le challenge national de basket. (18 équipes engagées en 2018 le 24 mai dernier)
 2. **La fête du sport**, première édition cette année, entre le 19 et le 23 septembre 2018

Votre rôle dans cet édifice est de guider au mieux les personnes détenues dans leur pratique sportive afin de favoriser leur réinsertion et accompagner le temps de la détention.

C'est un vrai challenge car la pratique sportive nous oblige à la discipline de la connaissance de soi : « Connais-toi, toi-même ».

Le sport nous oblige à connaître nos forces et nos limites, à nous dépasser ou à tempérer et lorsque que l'on se connaît bien, on aborde l'autre en ayant conscience du lien qui nous unit.

C'est un poncif, mais le sport ainsi appréhendé, est facteur de lien social et d'épanouissement. Vous avez donc un rôle de médiateur dans la connaissance de soi et des autres. C'est un rôle important et l'administration compte sur vous !

Quant à vous mesdames et messieurs conseillers pénitentiaire d'insertion et probation,

Cette dernière année vient clore un cycle d'alternance entre l'école et le terrain, débuté il y a deux ans. Cela vous a permis d'appréhender, je l'espère, les multiples facettes du métier de cpip.

Choisir la carrière de conseiller pénitentiaire d'insertion et probation est un choix audacieux : notre administration est constamment sous le feu des projecteurs. Notre matière est en permanence sur la table de travail, le pouvoir politique souhaitant maintenir un équilibre entre le respect des droits des personnes détenues et l'exigence de sécurité indispensable à une société pacifiée.

Les professionnels œuvrant en SPIP et plus particulièrement les cpip doivent donc adapter leurs pratiques à l'évolution des politiques publiques qui nous concernent. Les évolutions législatives successives doivent être appréciées en ce qu'elles traduisent la volonté d'amélioration constante de la réponse pénale et pénitentiaire, apportées aux personnes dont nous avons la charge.

En se saisissant des réformes, notre institution démontre qu'elle est inscrite dans la vie de la cité. La volonté des agents qui la compose est bien de répondre aux défis de notre temps. Ces défis, vous les connaissez : le développement de l'économie numérique et des nouvelles formes de délinquances, la lutte contre le terrorisme radical et son caractère endogène.

Nous avons démontré que nous savions faire cela. Depuis la création des SPIP en 1999, divers textes sont venus enrichir les fondements théoriques de notre action : la circulaire de mars 2008, la loi pénitentiaire de novembre 2009, la loi du 15 août 2014. Les services pénitentiaires d'insertion et probation n'ont cessé de s'engager dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques professionnelles au service de la réinsertion et de la lutte contre la récidive.

C'est dans cette histoire que vous vous inscrivez. Dans cet équilibre précaire entre l'indispensable préservation des droits des personnes placées sous main de justice, le travail incessant à leur réinsertion et l'obligation tout aussi nécessaire de préserver la sécurité de nos concitoyens.

Par les objectifs de garde, de surveillance et de prévention de la récidive, l'administration pénitentiaire participe à la cohésion sociale. C'est en ayant cela à l'esprit que lorsque vous prendrez vos postes demain, lorsque vous mettrez en œuvre les principes contenus dans le référentiel des pratiques opérationnelles qui vous ont été enseignés à l'école, quand vous participerez à des commissions pluridisciplinaires internes, que vous monterez des programmes RESPIRE ou des modules de RESPECT, quand vous participerez aux journées du Louvre en détention ou à une journée fête des pères, vous saurez que vous le faites dans un souci de préserver la cohésion sociale.

Le travail que nous faisons a été engagé bien longtemps avant nous.

La transmission des savoirs et des valeurs, notamment, celle absolument nécessaire du travail d'équipe est un gage de la réussite de notre mission.

En choisissant, le nom de Simone VEIL, femme politique dont le destin est intimement lié à l'histoire de notre pays et de l'Europe, vous signifiez, le choix de la transmission de valeurs fortes.

Peut-être ferez-vous vôtre cette maxime qui incarne, à mon sens, ces valeurs tout à la fois de solidarité, de courage, de transmission et de goût du travail :

« Les ouvriers-ères se lèvent et se remplacent, mais le travail continue »

Au nom de monsieur BREDIN, Directeur de l'Administration pénitentiaire, recevez nos encouragements pour cette carrière qui débute.

Pour ma part, je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente prise de fonction.

